LES USAGES DES TIC
DANS LES CFA DE LA RÉGION CENTRE

Actes de la journée de restitution des ateliers TIC
25 mai 2010

Pôle d'Appui TiC

Région Centre Fonds Social Européen

Sommaire

1ère table-ronde : les activités pédagogiques collaboratives 6

2ème table-ronde : une plateforme de formation, pour quoi faire ? Comment faire ?..... 8

3ème table-ronde : TIC et visites en entreprise 10

4ème table-ronde : Questionnements autour des usages et des évolutions du Livret électronique d'apprentissage 12

Les activités 2010-2011 du Pôle d'Appui 14

La journée du 25 mai a rendu compte des réalisations et des réflexions menées, sur l'année 2009-2010, dans le cadre des ateliers TIC encadrés par le Pôle d'Appui.

Les activités du Pôle d'Appui s'inscrivent dans la **démarche globale d'accompagnement régional des CFA**, voulue par le Conseil régional du Centre. Cette démarche se traduit par la mise en œuvre de divers espaces de travail, la pépinière d'initiatives, qui ont tous pour objectif la mise en œuvre de la politique régionale en faveur de l'apprentissage.

Ils permettent le soutien à la professionnalisation des équipes de CFA, l'optimisation du dispositif de formation aux publics, la mutualisation et le partage des innovations et des expériences.

Mme Isabelle Gaudron, vice-présidente du Conseil régional du Centre, en charge de l'Apprentissage, de l'Insertion, Formation Professionnelle et Formation Tout au Long de la Vie a ouvert la journée et souligné l'importance de continuer à investir le champ des TIC dans la perspective du développement de l'Environnement Numérique de Travail des Centres de Formation d'Apprentis.

Intervention de Mme Gaudron

Une partie de l'assistance

1ère table-ronde : les activités pédagogiques collaboratives

Participants :

Carol Boineau, CFA MFEO Sorigny

Patrice Chamoraud, CFA BTP 37

Pascaline Fagnet, CFSA AFTEC

Malika Landoulsi, CFA Interpro 28

Nathalie Ridoux, CFA La Mouillère

Mathieu Tricard, CFSA AFTEC

Cette 1ère table-ronde avait pour objectif de présenter des exemples d'utilisation des TIC pour favoriser des productions ou des réflexions collaboratives.

Patrice Chamoraud, CFA BTP d'Indre et Loire, a présenté l'utilisation de **Google Sites,** par des apprentis regroupés en 8 binômes ou trinômes, pour réaliser les dossiers documentaires demandés aux CAP en français-histoire-géo.

Partant du constat que les apprentis sont peu motivés par la réalisation de ces dossiers, il leur a été demandé de réaliser ces dossiers sous la forme de mini-sites web.

Observations : Les apprentis se sont beaucoup investis dans ces réalisations. La facilité de prise en main d'un outil qui leur est familier leur a permis de personnaliser leurs réalisations (choix du thème graphique, ajouts de photos) – ce qui a fortement participé à leur motivation - tout en les contraignant à structurer et organiser les informations (nombre de pages, présentation des pages…). Certains groupes ont poursuivi le travail hors du CFA. La perspective d'un accès public au travail produit, sur Internet, a augmenté la motivation et la qualité des documents réalisés.

Pascaline Fagnet, CFSA de l'AFTEC, a présenté l'utilisation du tableau blanc interactif **(TBI) en cours collectif** pour amener un groupe de 2ème année de BTS à décoder ensemble un texte afin d'en proposer une synthèse. Cet exercice pour lequel ils ne sont généralement pas très à l'aise leur est demandé à l'examen.

Observations et plus-values de la technologie : le TBI a permis aux apprentis de venir noter leurs idées, de réagir, de se corriger et de réorganiser et ainsi de construire petit à petit les grandes lignes de la synthèse avec leurs propres mots. Ce sont les apprenants qui « construisent le cours ». Le formateur guide, accompagne… Ce changement de posture doit être accepté. La préparation de la séance s'en trouve fortement modifiée : dans une posture magistrale, la préparation porte sur le contenu à « distribuer » pendant la séance ; dans une posture participative, telle que présentée ici, il s'agit de se concentrer sur le déroulé de l'animation et sur l'objectif à atteindre en fin de séance, et de donner une place importante aux apprentis.

Trois participants ont rendu compte des travaux qui ont été réalisés autour du portail Netvibes, dans l'objectif de « **Mettre en place des activités innovantes relatives à la recherche d'information** ».

Le fonctionnement de Netvibes, agrégateur de fils RSS, a été présenté par Nathalie Ridoux, CFA de la Mouillère, à partir du portail qu'elle a mis en place dans son centre de documentation (http://www.netvibes.com/lamouillere).

Malika Landoulsi, CFA Interpro de Chartres, a présenté le portail réalisé par les apprentis en 1ère année du CAP boulanger (http://www.netvibes.com/cdr-cfa-interpro#LE_FOURNIL_DES_BL).

L'objectif était, au travers de cette réalisation, d'amener les apprentis à réfléchir à la pertinence et à la fiabilité des informations trouvées sur Internet. Le portail ainsi réalisé sera exploitable par les futurs apprentis en boulangerie qui gagneront ainsi un temps précieux dans la recherche d'information. « Faire pour les autres » a été le principal point de motivation des apprentis qui ont fait preuve d'un sens critique tout à fait approprié quand il a fallu sélectionner de l'information susceptible de servir à tous.

Mathieu Tricard, CFSA de l'AFTEC, a présenté le projet des BTS Communication qui ont réalisé un portail Netvibes dans le cadre de leur module sur la veille informationnelle, ciblant à la fois des informations strictement professionnelles et des informations généralistes (http://www.netvibes.com/btscomcfsa). Comme pour les CAP boulanger, le fait de réaliser ce portail pour qu'il soit utilisé par d'autres a été un élément déterminant dans l'investissement apporté à la réalisation. Le projet du CFSA est d'accompagner chaque section dans la réalisation de leur portail thématique.

Suite au séminaire consacré aux Jeux sérieux le 9 mars dernier, deux participants ont exploité le potentiel formatif des **jeux sérieux**. Comme l'avait conseillé Julian Alvarez, la réalisation des jeux en binôme ou trinôme, avec alternance des rôles, a permis aux apprentis de se concentrer sur l'objectif formatif du jeu sans être parasités par la maîtrise technique ni le challenge à accomplir.

Les jeux testés : 2025 ExMachina (http://www.2025exmachina.net/) sur la gestion de l'identité sur Internet utilisé par Patrice Chamoraud du CFA BTP 37 et Energuy (http://www.aee.gouv.qc.ca/energuy/jeu/) sur les économies d'énergie utilisé par Carol Boineau, CFA de la MFEO de Sorigny.

Les présentations et les échanges avec le public ont insisté sur deux aspects :

- la prise de conscience de l'usage que les apprentis peuvent faire de l'Internet pour leurs apprentissages, en devenant producteurs ou assembleurs d'une information utile aux autres. Ils sont alors très vigilants sur les sources qu'ils mettent en avant et font preuve d'un sens critique très pertinent.
- le changement de posture des formateurs, qui font confiance aux capacités des apprentis à prendre en main de nouveaux outils et acceptent que « parfois les apprentis savent plus de choses qu'eux ».

2ème table-ronde : une plateforme de formation, pour quoi faire ? Comment faire ?

Participants :

Laurence Brosse-Barbery, CFSA AFTEC / ARPEC Touraine

Rui de Sousa, CFA CMA 37

Frédéric Joanne, CFA BTP 41

Ludovic Keohavong, CFA CMA 37

Karine Lestang, CFA CMA 36

Stéphane Le Sivillon, CFA Agglo d'Orléans

Véronique Raucy, CFSA AFTEC

L'objectif était, au travers de cette table-ronde, d'échanger sur les usages pédagogiques des plateformes de formation (Claroline, Dokeos, Moodle) et sur les conditions de mise en œuvre et de réussite des projets.

Les différents usages des plateformes ont été présentés sous la forme d'une carte conceptuelle, illustrée d'exemples de mise en œuvre.

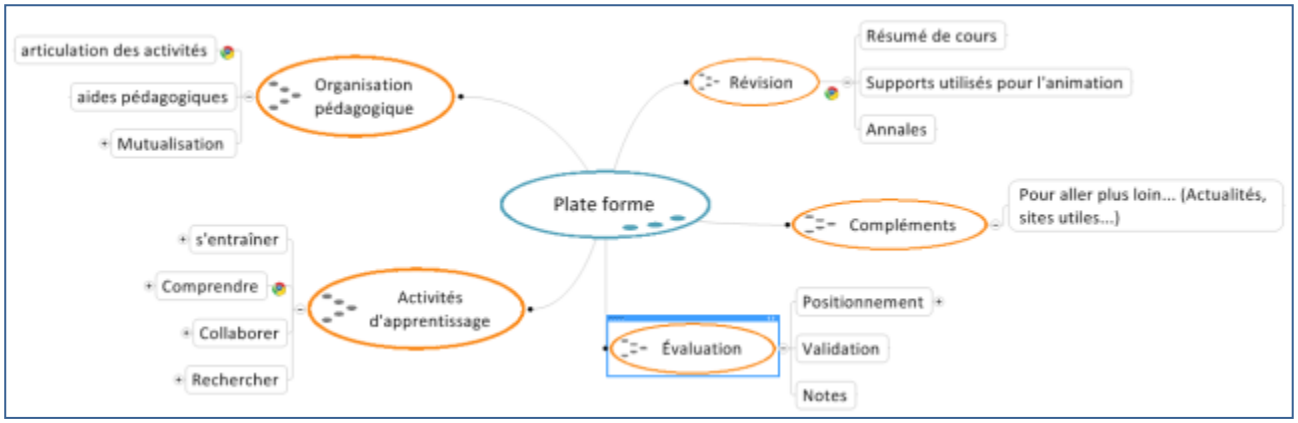

À l'ARPEC Touraine, antenne du CFSA de l'AFTEC, la plateforme **Claroline** est notamment utilisée pour proposer aux apprentis en BTS des supports de révision pour l'Anglais (méthodologie, exercices d'entraînement). Laurence Brosse-Barbery a présenté quelques uns des supports audios et textuels mis à la disposition des apprentis. Cette utilisation de type « service complémentaire à la formation » va évoluer vers une utilisation intégrée à la formation puisque les apprentis pourront poster sur la plateforme les travaux, notamment les enregistrements, qu'ils réaliseront.

Les ressources utilisées sur les plateformes de formation peuvent être fabriquées avec des logiciels auteurs, tel **eLearning Maker** (ELM) de la société eDoceo, et être ensuite exportées au format SCORM pour être intégrées dans une plateforme (LMS). Véronique Raucy, CFSA de l'AFTEC, a présenté un support eLearning qu'elle a réalisé avec ELM afin de faciliter les apprentissages en mathématique des apprentis en bacpro secrétariat. Elle a insisté sur le soin à apporter à la conception de la ressource avant de passer à sa concrétisation numérique.

Rui de Sousa, CFA de la CMA 37, a présenté la mise en œuvre de la plateforme **Moodle** dans le cadre d'un projet expérimental mené par l'ANFA. Il s'agit à la fois de proposer des révisions et des espaces d'interactions aux apprentis des sections automobiles. La plateforme Moodle bénéficie d'une importante communauté d'utilisateurs et de développeurs qui créent la dynamique d'évolution de cet outil. À l'instar de Dokeos, Moodle fait partie des outils que le GIP Recia installe sur les serveurs des CFA.

Frédéric Joanne, CFA BTP 41, a présenté l'utilisation de la plateforme Claroline comme outil de mutualisation, pour l'équipe pédagogique, des productions des groupes de réflexion et de travail mis en œuvre au CFA afin de faire évoluer les pratiques.

Karine Lestang, CFA de la CMA 36, a ensuite présenté les réflexions du groupe sur la mise en œuvre d'une plateforme. Voici les grandes lignes extraites du diaporama présenté :

Pourquoi installer une plateforme de formation ?

- S'affranchir des contraintes de l'alternance liées à l'espace-temps
- Individualiser les parcours.
- Développer le travail en autonomie
- Rendre l'apprenant acteur de sa propre formation
- Être en phase avec les technologies utilisées par les apprenants
- Faciliter les échanges entre les acteurs de la formation…

Il ressort des différentes expériences menées par les participants à l'atelier TIC que la mise en œuvre d'une plateforme de formation doit s'intégrer dans un projet porté par l'établissement, et compter un certain nombre d'**éléments incontournables** sans lesquels la réussite du projet est compromise :

- une volonté commune de la part de tous les acteurs, et un objectif partagé
- Une implication « contractualisée » (heures de préparation, heures de concertation, heures de formation, « droits d'auteurs »,…)
- Un dispositif dédié (gestionnaires de projet, personnes ressources, référents techniques, équipements,…)
- Un rétro-planning du projet (échéances fixées, contrôlées, validées et mise à jour)
- L'accompagnement du public cible
- L'évaluation du dispositif

Les présentations et les échanges avec la salle ont insisté sur la nécessité de réfléchir et de veiller à ce que la plateforme **s'intègre à la formation et apporte une plus-value** aux pratiques existantes. Cette mise en place doit se réaliser dans le cadre d'un véritable projet avec un chef de projet, la formalisation des objectifs, des étapes, des moyens, la définition d'un échéancier prenant en compte des temps de travail identifiés.

Ceci nécessite **une réflexion sur l'articulation entre les activités proposées sur la plateforme, les activités proposées en centre, et celles qui sont réalisées en entreprise**, réflexion qui sera encore plus cruciale pour accompagner la mise en œuvre de l'Environnement Numérique de Travail des CFA.

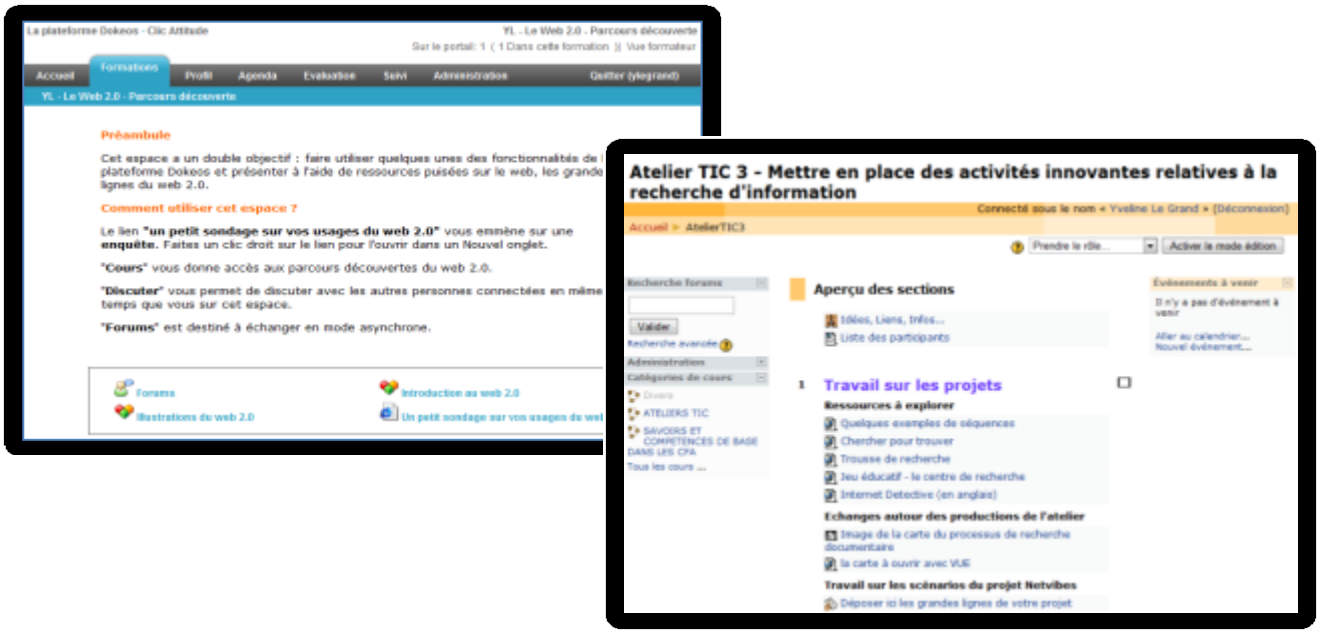

3ème table-ronde : TIC et visites en entreprise

L'objectif de cette table-ronde, à laquelle ont participé Patrick Roger du CFSA de l'AFTEC, Christophe Delmur du CFA BTP 41 et Vincent Pichard du CFA de l'Agglomération d'Orléans, était de rendre compte des travaux de l'atelier « TIC et visites en entreprise », et d'apporter des témoignages de mises en œuvre.

Les 3 réunions de l'atelier ont fait suite à une enquête réalisée auprès de 23 CFA afin de caractériser le déroulement des visites en entreprise, et de voir quelles solutions les TIC peuvent apporter aux problématiques évoquées.

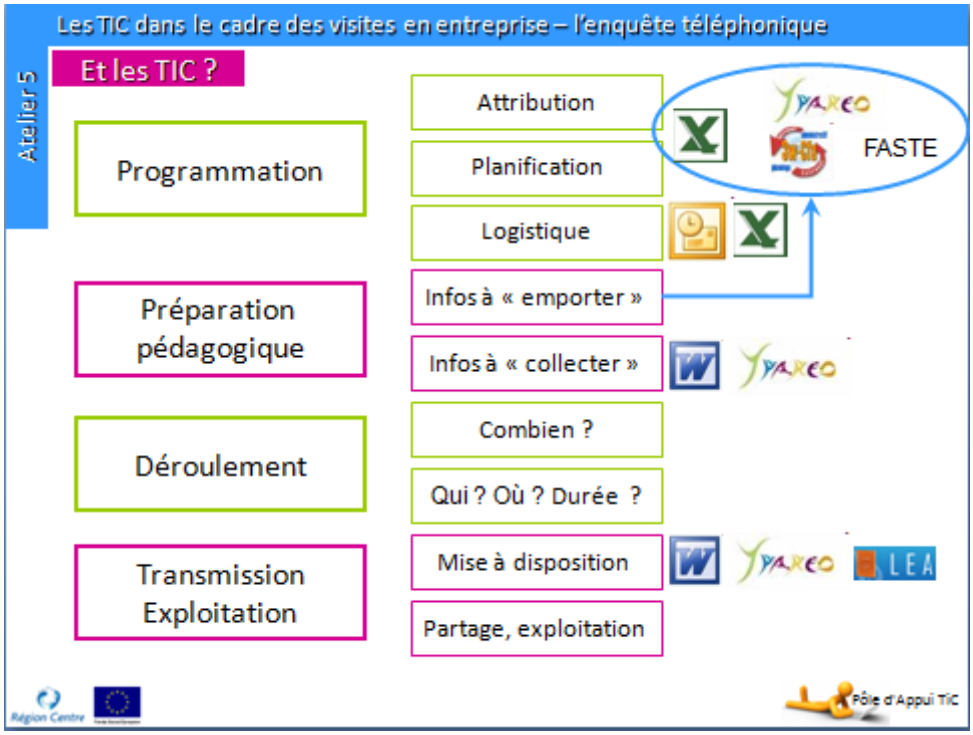

L'enquête a fait apparaître une faible mobilisation des TIC et la quasi absence d'outils spécialisés si l'on excepte les modules « visite » des logiciels de gestion installés dans quelques rares établissements.

Les travaux de l'atelier ont mis en évidence la dichotomie de la visite en entreprise qui compte :

- un volet administratif important lié au subventionnement des visites, et pour lequel la valeur ajoutée des TIC apparaît évidente qu'il s'agisse de la planification et de l'organisation des visites, ou de la remontée des réalisations au Conseil régional ;
- un volet pédagogique qui, avant la question des outils, a soulevé la question des usages. Quelle utilisation faire des informations recueillies pendant la visite, quelles informations va-t-on chercher pendant la visite en entreprise et pour en faire quoi par la suite ?

La visite en entreprise revêt **différentes fonctions** :

- au début de la formation : pour guider le MA
- en cours de formation : pour le suivi de la formation de l'apprenti et de ses projets
- pour accompagner le MA pour le CCF
- à tout moment de la formation : en cas de difficulté ponctuelle; régulation

Fonctions secondaires:

- Valorisation de l'apprenti
- La rencontre en entreprise modifie la relation entre l'apprenti et le formateur

- Le formateur se rapproche du « terrain » et réactualise sa connaissance du métier
- Le formateur véhicule l'image du CFA : fidélisation, information vis-à-vis de la taxe d'apprentissage

Comment relier le contenu de la visite en entreprise à la formation en alternance de l'apprenti ? Quelques suggestions d'actions qui peuvent être entreprises avant, pendant et après la visite.

En amont : en équipe pédagogique et avec les MA :

- Travaux de conception de la formation (TSFA , …) permettant d'établir une grille de compétences adaptable à l'entreprise et à l'apprenti
- Constitution d'un plan d'activités en entreprise, individualisable, constituant la base d'un portefeuille de compétences / portfolio de formation
- Intégration des grilles d'évaluation au livret d'apprentissage, à exploiter lors de la visite

Lors de la visite

- Faire le point avec l'apprenti et le MA sur l'évaluation des activités réalisées et sur les « savoir être professionnels », en s'appuyant sur la progression prévue
- Renseigner, adapter, valider le portefeuille de compétences

Ce n'est qu'au prix d'une réflexion sur l'organisation, l'exploitation générale de l'alternance et l'articulation des différents outils que la visite en entreprise sera véritablement un des éléments du fonctionnement pédagogique des formations par apprentissage.

Cette réflexion passe par un travail concerté de l'équipe pédagogique comme en a témoigné Christophe Delmur au CFA BTP 41, peut nécessiter une formation des formateurs chargés des visites ainsi que l'a suggéré Patrick Roger, et doit s'accompagner d'une réflexion sur les outils numériques et leur mise en cohérence comme l'a souligné Vincent Pichard.

4ème table-ronde : Questionnements autour des usages et des évolutions du Livret électronique d'apprentissage

Participants :

Mohamed Abachri, CFA de la MFEO

Aurélia Bazille, CFA des métiers du sport

Grégory Bordier, CFA de l'INHNI

Jean-Marc Fautrero, CFA de la MFEO de Sorigny

Christophe Lafontaine, CFA de l'INHNI

Blaise Le Goff, CFA de la CMA 41

Laurent Mary, CFA Agricole de Bellegarde

Claudie Pothus, CFA de la CMA 36

Cette table-ronde visait à rendre compte, après un à trois ans de fonctionnement, de la mise en œuvre du LEA, outil de création et de suivi de livrets électroniques d'apprentissage.

Le LEA propose aux établissements de formation à la fois les outils pour construire des livrets électroniques d'apprentissage enrichis de fonctionnalités annexes et les outils pour alimenter et suivre ces livrets. Sa mise en œuvre nécessite un travail de conception important, équivalent à celui qui a présidé à la création des livrets papier.

Les constats réalisés par les chargés de projet des établissements ayant installé le LEA sont tout à fait convergents, quand bien même les modalités des LEA sont différentes.

Si tous reconnaissent les plus-values de l'outil électronique, sa mise en place cristallise les dysfonctionnements et réinterroge l'organisation et l'articulation de l'alternance.

La **confrontation de la version papier et de la version électronique** du livret d'apprentissage met en lumière les apports de la version électronique.

La version papier

- Se perd ou s'oublie
- Suivi individuel pédagogique compliqué (il faut consulter un livret après l'autre)
- Difficile suivi des signatures (administratif)
- Aucune vision globale des activités réalisées en entreprise

La version électronique

- Est toujours accessible par chacun des acteurs
- Facilité du suivi individuel pour tous les acteurs de l'apprentissage
- Vision globale des signatures : meilleur suivi administratif
- Suivi des compétences et des activités mises en œuvre (progression pédagogique)

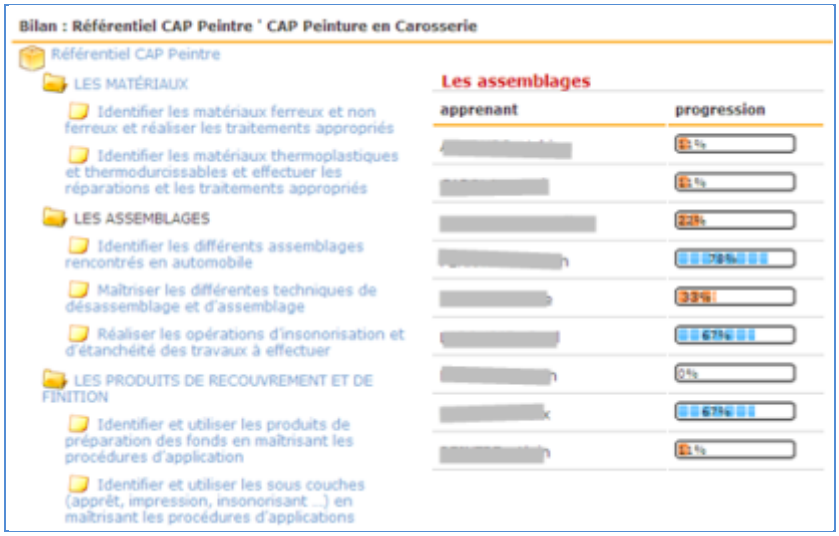

Suivi de la progression des apprentis dans le LEA

Malgré la valeur ajoutée de la version électronique, il apparaît que, de la même façon qu'un livret papier, le LEA reste peu ou pas rempli, pas assez consulté ni exploité dans l'alternance…

Si des raisons techniques peuvent parfois être invoquées (réticences à l'utilisation de l'informatique, problèmes de débits de connexion), **c'est l'exploitation même de l'alternance qui est réinterrogée**.

L'utilisation d'un livret (électronique ou non) n'est pas ratifiée par tous les acteurs de l'alternance qui ne comprennent pas toujours l'intérêt d'un tel outil. Pour certains apprentis, il ne sert qu'à mettre des notes et des remarques désobligeantes lorsque cela se passe mal au centre de formation. Certains maîtres d'apprentissage ne font qu'apposer leur signature sans même le lire. Dans les CFA, certains formateurs n'ouvrent jamais le livret.

La raison principalement invoquée pour le « non-remplissage » est le manque de temps… en entreprise et au centre de formation. D'autre part, la partie « enseignement pratique » du livret est souvent une retranscription du référentiel métier. La complexité dans le langage et la présentation de ces référentiels, rend souvent difficile la compréhension par tout à chacun.

Dans leurs constats, les participants se sont aussi rendu compte qu'il ne fallait absolument pas utiliser les 2 livrets en doublon même lorsque LEA est en test. En remplir déjà un, c'est difficile, mais deux…

Le livret d'apprentissage est un outil réglementaire, le livret électronique apporte des plus-values évidentes. **Comment faire en sorte qu'il devienne indispensable et soit exploité par les différents acteurs de la formation ?**

Les participants à la table-ronde suggèrent de faire de cet outil institutionnel le média privilégié par lequel transitent les échanges avec l'entreprise: toutes les informations liées à la formation y seront notifiées (plus de papier). Il sera également un outil servant pour les évaluations (conseils de section/examen/certifications). L'exploitation pédagogique de l'outil devrait alors se faire plus naturellement : réponses à mettre en place si difficultés, individualisation des parcours...

Pour que la mise en œuvre de la version électronique du livret d'apprentissage soit une valeur ajoutée pour la formation des apprentis, des concertations avec tous les acteurs de la formation sont indispensables avant toute mise en ligne. Il est fondamental de définir précisément les attentes et les objectifs, les contenus à publier et le dispositif d'accompagnement (temps accordé aux apprentis pour le compléter, moments consacrés à l'exploitation des informations, adaptation des parcours de formation...). Le suivi des informations et les évaluations des usages doivent être réguliers et donner lieu à des réajustements si nécessaire.

En somme la mise en œuvre du LEA ne peut pas être une simple transposition du livret papier, et doit s'accompagner d'une réflexion sur les usages des informations qui y sont/seront consignées et sur le dispositif d'accompagnement à construire. Elle doit faire l'objet d'une **véritable conduite de projet** avec évaluations et réajustements des procédures.

Les activités 2010-2011 du Pôle d'Appui

Depuis 2004, le Conseil régional du Centre favorise le développement des TIC dans les CFA, en insistant autant sur les usages pédagogiques et organisationnels au travers des projets d'établissement et du pôle d'appui TIC, que sur les aspects techniques en soutenant les investissements matériels et en développant, par l'intermédiaire du GIP Recia les infrastructures réseau des CFA et leur raccordement au réseau haut débit régional.

Un **état des lieux** sera réalisé au 1er semestre 2011, faisant écho à celui qui a été réalisé au printemps 2004, afin de mesurer l'impact de l'accompagnement régional sur les pratiques mises en œuvre dans les CFA, et sur la mutualisation entre les établissements.

Jusqu'à présent, **les ateliers TIC** ont eu comme objectif d'accompagner des projets émergents dans les CFA en proposant des méthodologies et un lieu d'échange entre participants. Pour la prochaine année, ces ateliers seront structurés autour de situations professionnelles identifiées afin d'accompagner la professionnalisation des participants et de leur permettre d'approfondir tous les aspects de ces situations.

Trois situations seront privilégiées :

- **Proposer des activités pédagogiques sur une plateforme de formation**
- **Exploiter l'alternance**
- **Animer un cours**

Les ateliers permettront en 8 à 9 journées d'appréhender, pour chacune de ces situations, 4 dimensions :

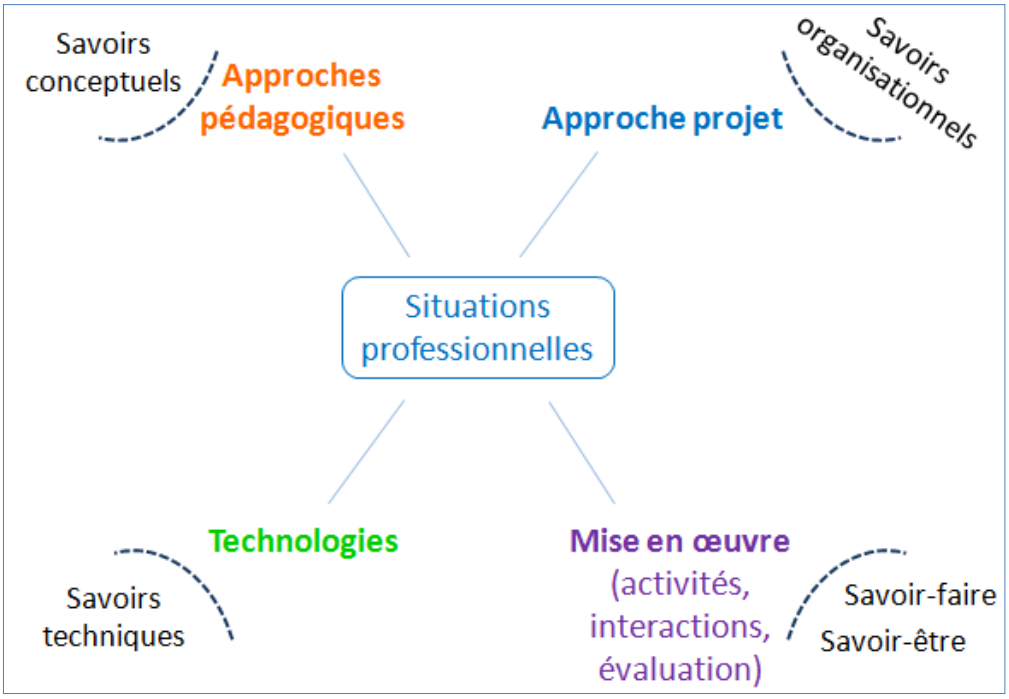

Parallèlement aux ateliers, il est en projet de **développer des communautés durables** :

- celle des documentalistes autour de la mise en œuvre du logiciel documentaire PMB, afin d'harmoniser les procédures dans les CFA et de permettre de répartir les dépouillements et de mutualiser les notices ;
- celle des utilisateurs du LEA, afin d'organiser des échanges de référentiels servant de base aux suivi des activités et des progressions.

Et bien sûr, le Pôle d'Appui continuera à informer les CFA des nouveautés TIC et pédagogiques au travers du site http://www.ateliertic.net .